

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-seizième session**

Bangkok, 21 mai 2020

Point 5 c) de l'ordre du jour provisoire\*

**Examen de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique : environnement et développement****L'opportunité urbaine : accélérer la prise de mesures locales pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030****Note du secrétariat***Résumé*

En 2030, 2050 et 2100, les villes de la région Asie-Pacifique seront très différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui. Elles seront transformées : du point de vue de leur composition démographique, de leur mise en œuvre de la technologie et de leurs contextes écologiques plus larges. Au fur et à mesure de leur transformation, les villes de la région continueront à faire face à des défis majeurs – pauvreté urbaine extrême et mauvaises conditions de vie dans les établissements informels, contraintes de productivité dues au manque d'infrastructures de base, utilisation non durable des ressources, importantes sources terrestres de pollution marine, et risques croissants dus aux catastrophes naturelles et à l'aggravation de l'impact des changements climatiques. Toutefois, elles présentent également un potentiel extraordinaire de changement en profondeur en raison de la concentration de leurs activités économiques, de la proximité des services, de leur degré d'innovation élevé, de leur connexion avec les milieux ruraux et naturels environnants, de leur capacité à réduire leur empreinte écologique par la densification et de leur capacité à intégrer les solutions fondées sur des systèmes. Le présent document fournit un cadre fondé sur la science et l'expertise pour des solutions au niveau des villes afin de surmonter les défis de développement à multiples facettes et de saisir les opportunités d'accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la réalisation des objectifs y relatifs, et pas uniquement l'objectif de développement durable n° 11. Le présent document s'appuie sur les conclusions de la publication intitulée *The Future of Asian and Pacific Cities: Transformative Pathways towards Sustainable Urban Development* ainsi que sur les résultats du septième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation, qui s'est tenu à Penang (Malaisie) du 15 au 17 octobre 2019. Les recommandations figurant dans le présent document peuvent aider les États membres à prendre des décisions stratégiques et à allouer des ressources aux fins d'un développement urbain durable, ainsi qu'à recenser les domaines dans lesquels la coopération régionale doit être renforcée avec les collectivités locales afin de promouvoir le développement durable, notamment par le biais de la Plateforme de Penang pour une urbanisation durable.

La Commission souhaitera peut-être examiner les conclusions et faire des recommandations pour renforcer les mesures de coopération régionale afin d'accélérer la mise en œuvre de mesures au niveau des villes à l'appui des objectifs de développement durable et fournir au secrétariat des orientations supplémentaires.

\* ESCAP/76/L.1/Rev.1.

## I. Contexte stratégique et objet

### Contexte stratégique

1. Les villes de la région Asie-Pacifique ont une occasion sans précédent d'améliorer le bien-être de leurs citoyens et de promouvoir le développement économique grâce à une urbanisation accrue d'ici 2030. Toutefois, ces villes font en même temps face à plusieurs défis, notamment l'accélération des taux d'urbanisation des déficits croissants en matière d'infrastructures, des risques croissants provenant des changements climatiques et des catastrophes qui en découlent, des atteintes environnementales, des sociétés vieillissantes, des progrès technologiques rapides et de nouvelles menaces telles que les cyberattaques. Ces défis sont souvent plus manifestes et plus difficiles à relever en milieu urbain, caractérisé par la complexité et l'incertitude. En outre, plus de la moitié des quelque un milliard de personnes vivant dans des logements insalubres dans le monde résident en Asie et dans le Pacifique, et ont un accès limité ou inexistant aux services d'infrastructure de base. Les établissements informels, qui sont généralement situés sur des terres peu sûres dans des régions à faible élévation côtière, sur les rives des fleuves et dans des zones de faible altitude ou sujettes aux inondations, sont particulièrement vulnérables aux effets des changements climatiques<sup>1</sup>.

2. Pour relever les défis que pose la construction de villes au développement durable afin de surmonter les difficultés susmentionnées et répondre aux besoins appelés à évoluer, il sera nécessaire d'élaborer de nouvelles stratégies en matière de politiques et de gestion urbaines, ainsi que de nouveaux types d'investissements, de partenariats et d'initiatives. Il faudra aussi disposer de données locales de meilleure qualité et plus intégrées à l'appui de nouvelles stratégies et de solutions intelligentes pour relever les défis de l'urbanisation et créer des opportunités permettant à une plus grande diversité d'acteurs d'entreprendre des actions conjointement avec les autorités locales et nationales.

3. Face à une croissance urbaine rapide il faut tendre à promouvoir la collaboration, la prestation de services intégrés, le financement conjoint et des approches systémiques, ainsi que des modèles de gouvernance appropriés. En outre, les villes doivent renforcer leurs capacités de financement et d'organisation pour répondre à la demande en matière d'infrastructures, en particulier dans les villes de petite taille et de taille moyenne où une grande partie de l'environnement bâti n'existe pas encore. Un engagement accru de la société civile auprès des collectivités locales peut faciliter une meilleure gouvernance et l'inclusion sociale sur le plan de la responsabilité sociale envers les citoyens. Inspiré de la publication *The Future of Asian and Pacific Cities: Transformative Pathways towards Sustainable Urban Development* ainsi que des délibérations et des résultats du septième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation, le présent document fournit un cadre qui met en lumière quatre priorités thématiques pour réaliser un avenir urbain durable en Asie et dans le Pacifique. Pour qu'il y ait un avenir durable il faut que la planification pose des bases, que la résilience protège contre les risques futurs, que les villes intelligentes déploient les meilleures technologies et que les outils de financement permettent une mise en œuvre à l'échelle voulue. Il est capital de mettre en place ces éléments essentiels dans les villes aujourd'hui si l'on veut pouvoir s'adapter aux exigences de demain.

---

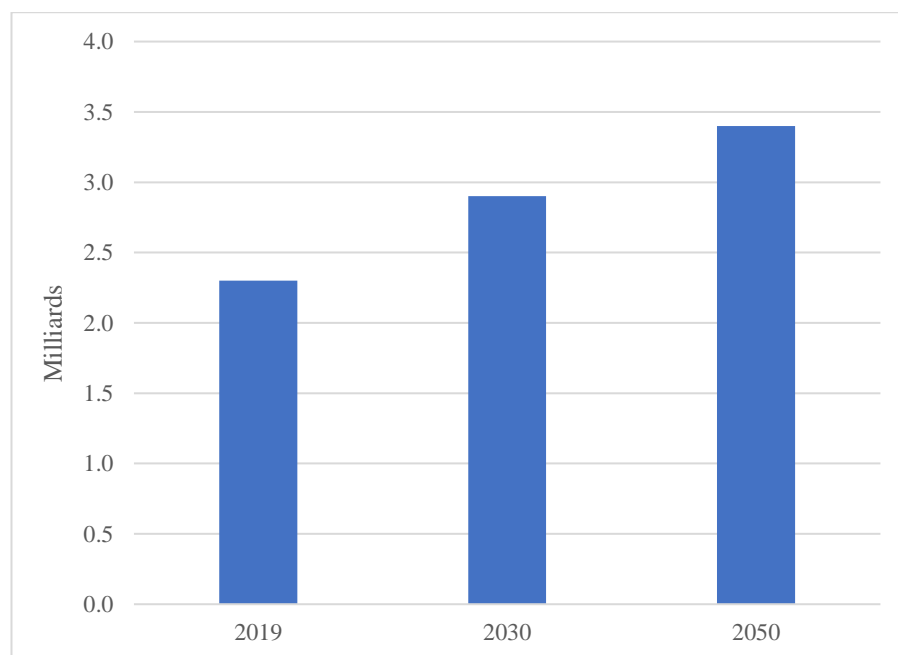
<sup>1</sup> Voir A/CONF.226/11.

## II. Le nouvel avenir urbain de la région Asie-Pacifique

### A. Facteurs déterminants et état de l'urbanisation en Asie et dans le Pacifique

4. L'urbanisation dans la région Asie-Pacifique résulte des migrations, de la croissance naturelle de la population dans les villes et du reclassement des zones rurales en zones de peuplement urbain. Les démographes de l'Organisation des Nations Unies estiment que la région est devenue majoritairement urbaine pour la première fois en 2019, avec plus de 50 % de sa population vivant dans les villes. La population urbaine de la région a dépassé les 2,3 milliards d'habitants, soit 54 % de tous les citoyens de la planète. Le nombre de citoyens de la région devrait dépasser les 2,8 milliards en 2030 et avoisiner les 3,5 milliards en 2050 (voir figure), ce qui revient à rajouter l'équivalent de la population de quatre villes de la taille de Tokyo chaque année.

#### Projection de la population urbaine en Asie et dans le Pacifique, 2019 à 2050



Source : *World Urbanization Prospects 2018: Highlights* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E19.XIII.6).

5. Si le nombre des habitants des villes de la région Asie-Pacifique augmente, les taux de croissance varient d'une sous-région à l'autre et, dans certains pays, le taux d'urbanisation global devrait marquer le pas à l'avenir. Le Japon connaît déjà un recul de sa population urbaine ; d'ici les années 2040, la démographie des villes de la République de Corée devraient suivre la même tendance. Le taux d'urbanisation en Chine devrait également stagner d'ici 2050, entraînant la toute première diminution de la population urbaine en Asie de l'Est. Toutefois, l'Asie centrale, l'Asie du Sud et du Sud-Ouest, l'Asie du Sud-Est et le Pacifique devraient connaître une urbanisation croissante au cours des trois prochaines décennies<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> *World Urbanization Prospects 2018: Highlights* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E19.XIII.6).

6. Les villes de la région ont une forte densité de population par rapport au reste du monde, abritant en moyenne 10 000 à 20 000 habitants au km<sup>2</sup>. Ces densités sont environ deux fois plus élevées que celles des villes d'Amérique latine, trois fois plus élevées que celles des villes d'Europe et près de 10 fois plus élevées que celles des villes d'Amérique du Nord<sup>3</sup>. La région Asie-Pacifique abrite la plus grande concentration de personnes en situation de pauvreté urbaine, un tiers des citoyens vivant dans des bidonvilles ou dans des conditions qui s'y apparentent<sup>4</sup>. Améliorer l'accès à des services inclusifs et de qualité dans les villes denses de la région et veiller à ce que les extensions urbaines prévues répondent à des normes similaires sont des mesures essentielles pour que les villes puissent faire face à la croissance sans trop s'étendre sur des terres non bâties. En bref, toute ville bien planifiée devrait tendre à se développer en hauteur plutôt qu'à s'étaler<sup>5</sup>.

7. Le surcroît de 1,2 milliard de nouveaux résidents dans les villes de la région Asie-Pacifique entre aujourd'hui et 2050 aura de profondes répercussions sur l'économie, la société et l'environnement de la région. Ces résidents auront besoin d'emplois décents si l'on veut assurer le progrès social et économique. Il faudra mettre à leur disposition des logements à prix abordables et des réseaux de transport afin d'éviter la prolifération de bidonvilles et l'étalement urbain qui grignote les terres agricoles et naturelles, dont l'appropriation des ressources naturelles suscite des conflits. Les résidents auront besoin d'infrastructures de distribution et d'assainissement de l'eau si l'on veut prévenir les risques de santé publique et éviter la dégradation de l'environnement. Les villes devront exploiter le capital humain et le potentiel des innovations numériques pour susciter des changements sociaux positifs. Les cadres de planification urbaine et territoriale devront être conçus à l'appui de la densification consécutive dans un environnement institutionnel national propice à la transformation des sociétés rurales en sociétés urbaines.

8. Le rythme de l'urbanisation sera plus lent qu'au cours des décennies passées mais, selon les estimations, l'urbanisation restera assez rapide en Asie centrale, en Asie du Sud et du Sud-Ouest, en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique, cette tendance étant susceptible de submerger les capacités des villes à planifier adéquatement une croissance durable<sup>6</sup>. Dans quelques cas, c'est le problème inverse qui retiendra l'attention, à savoir que la diminution de la population de certaines villes risque de se traduire par un déclin des villes en question, s'accompagnant du délabrement et de l'abandon des infrastructures. De même, la contraction de l'assiette fiscale compromettrait la stabilité sociale et aggraverait les vulnérabilités des communautés.

9. La croissance des économies urbaines de la région a souvent eu des effets néfastes sur l'environnement. L'urbanisation rapide, inefficace et non planifiée ainsi que les modes de consommation non durables et les changements de mode de vie au cours des dernières décennies ont essentiellement eu pour conséquence une dégradation de l'environnement, une perte de la biodiversité, une pression accrue sur les ressources naturelles entraînant un stress hydrique et une pénurie d'eau dans les villes, une

---

<sup>3</sup> Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), *The State of Asian Cities 2010/11* (Fukuoka, ONU-Habitat, 2010).

<sup>4</sup> CESAP et ONU-Habitat, *The State of Asian and Pacific Cities 2015: Urban Transformations – Shifting from Quantity to Quality* (Bangkok et Nairobi, 2015).

<sup>5</sup> ONU-Habitat, *Economic Foundations for Sustainable Urbanization: A Study on Three-Pronged Approach – Planned City Extensions, Legal Framework, and Municipal Finance*, 2<sup>e</sup> éd. (Nairobi, 2017).

<sup>6</sup> *World Urbanization Prospects 2018: Highlights*.

production et une mauvaise gestion des déchets, une exposition à la pollution et aux catastrophes et une vulnérabilité aux effets des changements climatiques, autant de facteurs qui nécessitent d'urgence des réponses intégrées et des mesures politiques. La pollution marine vient en grande partie des activités terrestres, pour ne citer que les polluants provenant des déchets, des eaux usées et des égouts. Si la majeure partie de cette pollution est encore constituée de matières organiques, au fil du temps, les flux de déchets deviennent plus complexes et non biodégradables et contiennent des composants de plus en plus toxiques, notamment des déchets d'équipements électriques et électroniques<sup>7</sup>.

10. Il est plus que jamais nécessaire d'assurer un avenir durable aux villes de la région. Les acteurs de la ville, notamment les responsables élus et les intervenants du secteur privé, peuvent s'inspirer de la vision stratégique d'un tel avenir décrite dans les cinq instruments de portée mondiale adoptés par la communauté internationale entre 2015 et 2016 (voir encadré 1). Les pouvoirs publics nationaux et locaux et d'autres parties prenantes s'emploient à traduire le caractère ambitieux de ces instruments en actions concrètes sur le terrain. Il convient d'aborder plusieurs domaines dans le cadre d'un tel processus, car il est difficile de prévoir l'issue des processus d'urbanisation qui sont par nature très complexes et stochastiques. Toutefois, au lieu de tenter de prédire l'avenir, il est plus utile de définir un cadre fondé sur la science et l'expertise qui permette d'associer l'avenir des villes de l'Asie et du Pacifique au développement durable.

#### Encadré 1

#### **À l'horizon 2030 et au-delà : programmes des Nations Unies à l'échelle mondiale et villes**

Le monde est engagé depuis cinq ans dans une importante série d'accords mondiaux qui forment collectivement le programme de développement pour l'après-2015. La voie que le monde doit suivre pour parvenir au développement durable dans les prochaines décennies repose sur ces accords. Il est important de noter que, pour la première fois, les villes sont considérées comme des moteurs du développement durable plutôt que comme des obstacles dans la lutte contre la pauvreté, la faim et les changements climatiques.

Par ordre chronologique, le premier de ces accords mondiaux est le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), adopté lors de la troisième Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques de catastrophe à Sendai (Japon), en mars 2015<sup>a</sup>. Dans cet accord, il est reconnu que la responsabilité des gouvernements en matière de réduction des risques de catastrophe doit être partagée avec d'autres parties prenantes, notamment les collectivités locales, le secteur privé et d'autres acteurs. Plus précisément, le rôle de l'aménagement du territoire et de la planification urbaine, des codes de construction et des réglementations en matière de gestion de l'environnement et des ressources est mis en évidence, et le rôle de l'organisation Cités et gouvernements locaux unis ainsi que d'autres organismes locaux compétents, nécessaires pour soutenir la mise en œuvre du cadre, est reconnu.

Le deuxième accord est le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, adopté en juillet 2015<sup>b</sup>. Dans ce programme, l'attention est appelée sur la nécessité d'une nouvelle architecture financière capable d'appuyer les

<sup>7</sup> Voir ESCAP/CED2018/1.

programmes mondiaux de développement durable. Le rôle des collectivités locales y est expressément reconnu et soutenu, et des ressources publiques nationales, des financements privés nationaux, des financements privés internationaux, une coopération internationale pour le développement et un endettement viable sont préconisés pour remédier au déficit d'infrastructures dans les pays en développement, estimé entre 1 000 et 1 500 milliards de dollars par an.

Le troisième accord mondial est le Programme de développement durable à l'horizon 2030<sup>c</sup>, qui comprend les objectifs de développement durable, adoptés par l'Assemblée générale en septembre 2015. Un de ces objectifs est entièrement consacré aux villes, à savoir l'objectif 11, qui vise à faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. Dans cet objectif, il est reconnu pour la première fois que l'urbanisation est une force de transformation pour le développement et que les villes devraient être en mesure de prendre l'initiative pour relever les nombreux défis qui se posent à l'échelle mondiale. La plupart des 234 indicateurs statistiques permettant de mesurer les progrès mondiaux vers la réalisation des objectifs de développement durable ont une dimension urbaine, et environ un tiers de ces indicateurs sont mesurés au niveau local plutôt que national<sup>d</sup>. En bref, tout gouvernement soucieux de remplir ses obligations pour atteindre ces objectifs constatera que la voie qui mène au développement durable passe par ses villes.

La quatrième convention importante est l'Accord de Paris, qui a été adopté en décembre 2015<sup>e</sup>. À Paris, les gouvernements se sont engagés à réduire volontairement leurs émissions de gaz à effet de serre afin de maintenir l'élévation moyenne de la température mondiale en dessous de 2 °C et, idéalement, de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Depuis que l'Accord a été négocié, 194 États ainsi que l'Union européenne l'ont signé. Certaines villes, quant à elles, se sont servies de l'Accord de Paris comme d'une plateforme pour faire valoir l'importance de l'action locale pour lutter contre les changements climatiques. Les scientifiques ont estimé que les villes émettaient au moins 70 % des émissions mondiales de carbone, et probablement plus si l'on tient compte des biens et des services produits ailleurs mais destinés aux consommateurs urbains<sup>f</sup>. En 2018, le C40 Cities Climate Leadership Group, un réseau de villes incitant à l'action climatique, a annoncé que les émissions de gaz à effet de serre de 27 grandes villes du monde avaient plafonné et que leur empreinte carbone totale avait commencé à diminuer au cours des cinq dernières années<sup>g</sup>.

Le cinquième accord est le Nouveau Programme pour les villes, adopté à Quito en octobre 2016<sup>h</sup>. Dans le Nouveau Programme pour les villes, une vision sur 20 ans est définie pour parvenir à des villes durables bien planifiées, réglementées et financées. Les quatre accords précédents s'appuient sur une feuille de route visant à atteindre l'objectif de développement durable n° 11 et à renforcer le rôle des villes dans la création d'un développement durable, la lutte contre les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe. Dans le Nouveau Programme pour les villes, les gouvernements ont lancé un appel en faveur de villes compactes, d'une croissance polycentrique, d'un développement axé sur les transports en commun, d'un espace public adéquat et de la limitation de l'étalement urbain. Le Nouveau Programme pour les villes a été adopté dans le cadre d'une vision commune et au titre d'un engagement politique consistant à promouvoir et à obtenir un développement urbain durable, les gouvernements étant conscients qu'il s'agissait là d'une occasion historique de mettre à profit le rôle clef que jouent les villes et les établissements humains en tant que moteurs du développement durable dans un monde de plus en plus urbanisé.

<sup>a</sup> Résolution 69/283 de l'Assemblée générale, annexe II.

<sup>b</sup> Résolution 69/313 de l'Assemblée générale, annexe.

<sup>c</sup> Résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

<sup>d</sup> CESAP et ONU-Habitat, *Climate Change and National Urban Policies in the Asia and the Pacific* (Bangkok et Nairobi, 2018).

<sup>e</sup> Voir FCCC/CP/2015/10/Add.1, décision 1/CP.21, annexe.

<sup>f</sup> C40 Cities Climate Leadership Group, « Consumption-based GHG emissions of C40 cities » (Londres, 2018).

<sup>g</sup> C40 Cities Climate Leadership Group, « 27 cities have reached peak greenhouse gas emissions whilst populations increase and economies grow », communiqué de presse, 13 septembre 2018.

<sup>h</sup> Résolution 71/256 de l'Assemblée générale, annexe.

## B. L'urbanisation future tient compte des programmes mondiaux de développement durable

11. Le présent document contient un cadre fondé sur la science et l'expertise qui s'appuie sur la littérature scientifique et pratique la plus récente sur la durabilité future des villes de l'Asie et du Pacifique, ainsi que sur les priorités de la politique urbaine définies dans le rapport régional de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable pour la région Asie-Pacifique<sup>8</sup>. Grâce à un environnement favorable créé par les autorités nationales, les villes peuvent faire les principaux investissements et prendre des mesures et des décisions en matière de planification urbaine et territoriale, de résilience urbaine, de villes intelligentes et inclusives et de financement urbain afin de préparer la voie à un avenir plus durable. Des contributions importantes au présent document ont également été apportées par diverses parties prenantes de toute la région Asie-Pacifique, en s'appuyant sur les consultations menées par les pays et les parties prenantes dans le cadre de la publication *The Future of Asian and Pacific Cities*. Ces consultations ont notamment porté sur les points suivants : une consultation sous-régionale pour le Pacifique, organisée par le Bureau sous-régional de la CESAP pour le Pacifique et l'Université du Pacifique Sud, à Suva, en juillet 2018 ; une réunion de groupe d'experts sur les villes intelligentes, organisée par la CESAP et le Centre for Liveable Cities du Gouvernement de Singapour lors du sixième Sommet mondial des villes, à Singapour, en juillet 2018 ; une consultation des gouvernements locaux lors du septième Congrès de

<sup>8</sup> A/CONF.226/11.

l'organisation Cités et gouvernements locaux unis de l'Asie et du Pacifique, organisée par la CESAP et ONU-Habitat, à Surabaya (Indonésie) en septembre 2018 ; une consultation sous-régionale pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale, organisée par la Commission économique pour l'Europe et ONU-Habitat, à Genève, en octobre 2018 ; une consultation sous-régionale pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest et une réunion du Groupe d'experts sur les finances municipales, organisées par le Bureau sous-régional de la CESAP pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest et la National Institution for Transforming India (NITI Aayog) du Gouvernement indien, à New Delhi, en novembre 2018 ; une réunion du Groupe d'experts sur la résilience urbaine, organisée par la CESAP, l'Union européenne et la Fondation Rockefeller, à Bangkok, en novembre 2018, et une réunion du Groupe d'experts sur la planification urbaine et territoriale, organisée par ONU-Habitat, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la CESAP et l'Université de Nanjing, à Nanjing (Chine), en février 2019. Ces réunions de consultation en présence des personnes ont été combinées à de nombreux webinaires et à des consultations virtuelles avec des experts et des parties prenantes.

12. Le cadre s'appuie sur plusieurs domaines prioritaires clefs permettant aux villes de mener des actions, de concrétiser la vision du Nouveau Programme pour les villes et d'adapter avec succès les objectifs de développement durable à la région Asie-Pacifique. Il s'agit notamment mais pas exclusivement des éléments suivants : une planification urbaine et territoriale intégrée plus durable ; une gouvernance à différents niveaux plus forte et des capacités de résilience accrues ; des innovations technologiques adaptables associées à une collecte et une analyse systématiques des données, et un financement à long terme adéquat et prévisible. Ces quatre domaines thématiques prioritaires offrent aux dirigeants des villes des pistes de développement futur pertinentes.

13. Tout immobilisme empêchera la transformation nécessaire à la réalisation des objectifs des programmes mondiaux décrits ci-dessus. Les villes doivent donc mettre en œuvre de manière effective des solutions dans les domaines thématiques essentiels visés dans le présent document, et elles ont besoin des outils et des ressources nécessaires pour développer des identités et des visions d'avenir mobilisatrices. Elles doivent surtout faire les bons choix politiques et accélérer la mise en œuvre de mesures et les investissements pour s'engager sur des trajectoires positives vers des modèles d'urbanisation durable. Cette responsabilité est partagée par tous les acteurs urbains et les personnes qui sont habilitées à façonner l'avenir des villes.

14. Le monde doit se hâter de prendre des mesures en matière de changements climatiques et de développement durable, et les villes devraient être les moteurs de cette action. Pour limiter le réchauffement aux objectifs visés par l'Accord de Paris, à savoir une élévation maximale de la température de 1,5 °C d'ici 2100, il faut que les émissions nettes soient nulles à l'échelle mondiale d'ici 2050<sup>9</sup>. Cet objectif ambitieux en vue d'atténuer les changements climatiques place les habitants des villes asiatiques sur le devant de la scène pour ce qui est des changements nécessaires en termes d'économie, de choix énergétiques, de mode de vie et de comportements, outre les investissements écologiques et les technologies vertes. Les villes du monde entier génèrent plus de 70 % des émissions de dioxyde de carbone liées à

---

<sup>9</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Special Report: Global Warming of 1.5°C* (New York, 2019).



l'énergie<sup>10</sup>, une part qui continuera d'augmenter à l'avenir<sup>11</sup>. L'humanité peut réduire de moitié les émissions mondiales si elle construit des villes intelligentes sur le plan climatique, en modernisant les infrastructures existantes et en utilisant de nouvelles infrastructures efficaces sur le plan énergétique, tout en tenant compte des émissions supplémentaires générées par la construction<sup>12</sup>, et si elle adopte des mesures politiques fortes avec un déploiement technologique accéléré pour limiter la consommation d'énergie par les villes<sup>13</sup>.

15. Les politiques et programmes municipaux les plus efficaces se renforcent mutuellement lorsqu'ils reposent sur des mesures axées sur la planification urbaine, la résilience, l'application de technologies intelligentes et le financement, selon le contexte. Les villes doivent être conscientes des effets pervers des mesures qu'elles prennent et doivent donc adopter des approches intégrées et synergiques. Par exemple, un aménagement du territoire qui intègre la durabilité renforce également la résilience aux catastrophes d'origine climatique en réduisant la vulnérabilité des personnes vivant dans des zones très exposées aux phénomènes météorologiques extrêmes, telles que les villes côtières et les aménagements urbains sur les îles ; des indicateurs supplétifs innovants, utilisant les données en temps réel du système de positionnement universel des services de covoiturage pour mesurer les encombrements de la circulation urbaine, peuvent combler une lacune essentielle en vue de parvenir à une gouvernance intelligente, et l'accès à un financement adéquat et prévisible permet de mettre en œuvre des décisions de planification et d'infrastructure à long terme qui peuvent aboutir à une réduction systémique de la vulnérabilité aux crises et aux pressions environnementales, sociales et économiques.

16. Ces interconnexions soulignent combien il importe de ne pas se contenter de résoudre un seul thème, mais de les traiter tous les quatre. Les villes sont des systèmes complexes qui fonctionnent mieux lorsque les priorités qui se chevauchent sont traitées de manière intégrée. Tenter de résoudre isolément les problèmes de logement, de transport, de déchets solides ou tout autre problème urbain fondamental est voué à l'échec. Les dirigeants des villes de la région Asie-Pacifique devront à l'avenir adopter une approche intégrée de la planification urbaine et territoriale et faire preuve d'une souplesse et d'une réactivité croissantes dans leur gestion urbaine afin de répondre aux besoins futurs imprévus<sup>14</sup>.

17. En Asie et dans le Pacifique, la durabilité des villes déterminera les futures voies de développement de la région et les perspectives de prospérité partagée par tous. Les changements sociaux, environnementaux et économiques ne sont pas des questions nationales abstraites ; ils se jouent au niveau local dans les zones urbaines de toute la région Asie-Pacifique. Les défis urbains ne sont pas des phénomènes isolés de tout contexte, ce qui signifie qu'il convient d'adopter des approches plus stratégiques de la mise en

<sup>10</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, « Climate change 2014: mitigation of climate change – Working Group III contribution to the fifth assessment report of the Intergovernmental Panel on Climate Change » (New York, Cambridge University Press, 2014).

<sup>11</sup> Agence internationale de l'énergie, *Energy Technology Perspectives 2016: Towards Sustainable Urban Energy Systems* (Paris, 2016).

<sup>12</sup> Felix Creutzig et al., « Urban infrastructure choices structure climate solutions », *Nature Climate Change*, vol. 6 (novembre 2016), p. 1054 à 1056.

<sup>13</sup> Agence internationale de l'énergie, *Energy Technology Perspectives 2016*.

<sup>14</sup> Forum économique mondial, « Agile cities: preparing for the fourth industrial revolution » (Genève, 2018).

œuvre pour surmonter les éventuelles divergences entre les horizons de planification à court terme et les résultats à long terme des décisions prises dans les domaines environnemental, social et économique du développement durable. Quoi qu'il en soit, on ne saurait nier l'importance des solutions qui incarnent des scénarios spécifiques à un pays et qui répondent aux défis propres à ce pays. Les villes doivent prendre des décisions politiques à long terme sur la manière dont elles souhaitent se développer et sur les moyens de mise en œuvre qu'elles entendent utiliser pour atteindre leurs objectifs futurs – comment elles planifient, renforcent leur résilience, déploient des technologies intelligentes et financent des investissements au profit de tous.

18. Comme elles abritent la majorité de la population urbaine mondiale, les villes de la région Asie-Pacifique peuvent être un élément moteur du développement durable pour la mise en œuvre du Programme 2030. Le chapitre suivant du présent document décrit comment elles peuvent jouer un rôle phare au niveau mondial en matière de durabilité.

### **III. Saisir l'opportunité urbaine aux fins du développement durable**

#### **A. Quatre domaines prioritaires clefs de la transformation urbaine en Asie et dans le Pacifique**

19. L'avenir des villes de la région Asie-Pacifique ne doit pas nécessairement passer par une urbanisation rapide et non planifiée, les embouteillages, l'épuisement des ressources, des modes de consommation et des émissions en constante augmentation, la pollution de l'air et des voies d'eau et l'accroissement des inégalités. L'adoption et la contextualisation des quatre domaines prioritaires définis dans le cadre permettront aux villes de la région non seulement de surmonter ces réalités existantes, mais aussi de définir des modèles de développement futurs qui assureront un développement urbain durable pour les décennies à venir tout en répondant aux besoins des populations urbaines en expansion.

##### **1. Planification urbaine et territoriale**

20. La planification urbaine et territoriale est le fondement de la ville durable de demain. Quel que soit le stade de développement d'une ville, qu'il s'agisse d'une extension urbaine entièrement nouvelle ou d'une ville aux racines anciennes, une vision à plan unique est essentielle pour créer une feuille de route concertée pour la croissance, la transformation, l'amélioration ou la réduction future d'une ville. Les pratiques et les règlements nationaux en matière de planification varient considérablement, mais les Lignes directrices internationales sur la planification urbaine et territoriale offrent un modèle pour les principes de base de la planification. Il a été essentiel aux villes de la région Asie-Pacifique, qui comptent parmi les villes les plus agréables à vivre, les plus durables et les plus prospères du monde, d'adopter une planification réfléchie. Les urbanistes du futur devront s'assurer que les villes qu'ils conçoivent peuvent résister à toutes les formes de chocs à court terme et de stress à long terme, notamment en ce qui concerne les défis environnementaux, en intégrant la durabilité et la qualité de vie dans leurs plans, visions et stratégies d'aménagement du territoire. Aidés par de nouvelles formes de technologies de planification, ils devront coproduire des solutions avec les citoyens pour promouvoir la croissance et la régénération urbaines et optimiser la collaboration entre les villes et les campagnes et entre les villes et les régions.

## 2. Résilience des villes

21. Toutefois, dans un monde où les menaces des changements climatiques sont de plus en plus nombreuses, la planification ne doit pas se contenter de définir les besoins en fonction de la croissance ou du déclin démographique futur. La résilience urbaine est l'autre principe dont la planification doit tenir compte en priorité afin d'assurer la prospérité future des villes de la région Asie-Pacifique. Les villes résilientes de demain devront être capables de briser les cloisonnements entre les différents services municipaux établis en les encourageant à collaborer pour relever les défis transversaux, tels que les récessions économiques, les crises migratoires, les catastrophes naturelles et les phénomènes extrêmes. Les solutions d'infrastructure fondées sur la nature et le dynamisme de l'économie informelle sont des outils particulièrement puissants que les villes peuvent utiliser aux fins de la durabilité et de la résilience au profit de tous.

22. Le développement urbain non planifié, l'incapacité à s'adapter à l'évolution démographique dynamique et les modes de vie non durables des citoyens ont conduit à un cercle vicieux d'urbanisation et de changements climatiques, dans lequel les villes ont un impact sur le système climatique et doivent également faire face à ses conséquences. La planification urbaine et territoriale durable offre la possibilité de réduire les effets pervers des villes sur le système climatique (c'est-à-dire de réduire l'empreinte globale de dioxyde de carbone), tout en atténuant les effets des changements climatiques et des phénomènes extrêmes sur les zones urbaines grâce à des mesures de résilience appropriées.

23. Dans un récent rapport, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a décrit l'élévation prévisible du niveau de la mer au cours des prochaines décennies et a mis en évidence ses conséquences pour les îles, les côtes et les communautés situées à basse altitude<sup>15</sup>. Cette hausse pourrait avoir des conséquences démesurées, pénalisant les pays en développement et les États insulaires ou archipels, comme plusieurs États membres de la région du Pacifique. Afin d'évaluer les risques liés au climat, d'autres projets de recherche pourraient se concentrer sur les synergies entre les villes et les océans, notamment les établissements humains côtiers et insulaires dans la région Asie-Pacifique. Ces défis supplémentaires doivent être intégrés dans les mesures de résilience urbaine et d'élaboration des politiques.

## 3. Villes intelligentes et inclusives

24. La technologie est, pour sa part, devenue une composante irremplaçable des modes de vie du XXI<sup>e</sup> siècle, qui s'étend à la gestion des villes. Les villes dites intelligentes qui s'appuient sur des technologies avancées disposent désormais d'outils personnalisables à l'infini pour surveiller et modéliser presque tous les aspects de la vie urbaine. Ces technologies peuvent être porteuses d'autonomie mais aussi paralysantes. Il est essentiel de disposer de réglementations claires et de politiques de cybersécurité pour gérer l'avenir numérique de l'élaboration des politiques urbaines. Ces réglementations peuvent également tempérer les excès potentiels des nouvelles technologies en matière de collecte de données en protégeant le droit au respect de la vie privée, qui permet d'instaurer la confiance avec les citoyens. Les villes intelligentes du futur soutiennent les infrastructures et les

<sup>15</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Special Report on the Ocean and Cryosphere in a Changing Climate* (Genève, 2019).

technologies innovantes par des systèmes de gouvernance et de sécurité afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens et de renforcer leurs interactions avec l'environnement urbain, tout en protégeant la sécurité de chacun, et en tenant compte des problématiques de genre et de handicap. Devenir une ville intelligente n'est pas un objectif en soi, mais un moyen de parvenir à la durabilité. Pour répondre de manière plus efficace et dynamique aux besoins et aux désirs des habitants, la technologie est simplement un outil qui permet d'optimiser les infrastructures, les ressources et les espaces que les gens partagent. Les villes intelligentes de demain doivent se concentrer sur l'amélioration des résultats dans l'intérêt des résidents et exploiter la créativité du secteur technologique pour mettre au point l'intégration entre l'environnement physique et numérique dans la région Asie-Pacifique.

#### **4. Financement des villes**

25. Une vision bien planifiée et résiliente d'une ville durable qui utilise une technologie inclusive ne se réalisera pas sans la capacité de financer le tout, qu'il s'agisse d'assurer une planification solide, de créer des infrastructures résilientes et de concevoir des outils pour villes intelligentes. Le financement des villes est le pivot qui relie les trois composantes précédentes des villes durables. Le monde du financement municipal est vaste et complexe, mais il existe des domaines spécifiques, tels que le financement de l'acquisition de terrains et la mise en place d'une taxe à la pollution, dans lesquels les villes peuvent prendre les rênes fiscales afin d'atteindre des objectifs distincts. Des villes de toutes tailles, même les plus petites, ont fait preuve d'innovation en matière de financement urbain, ce qui montre que des solutions en la matière sont à la disposition de tout type de collectivités locales. Les villes durables de demain utiliseront des solutions de financement plus créatives pour les projets d'amélioration des infrastructures. Les coûts étant de plus en plus élevés à supporter pour une seule entreprise – voire un seul gouvernement – et les projets dépendant de plus en plus d'autres travaux connexes, la collaboration et la coordination intersectorielles deviennent la norme. Pour aider les villes à améliorer leurs opérations, il sera essentiel de construire les bons réseaux – par le biais de partenariats public-privé ou d'initiatives de financement communautaire –, d'apprendre à mesurer les risques et les bénéfices et de mettre à disposition les fonds nécessaires pour obtenir des résultats durables.

#### **B. Concrétiser les priorités par des actions urbaines**

26. Cependant, la question demeure : comment ces quatre grands thèmes peuvent-ils être concrétisés par des actions ? Il appartiendra aux collectivités locales, en collaboration avec les autorités nationales, le secteur privé, les parties prenantes et les citoyens urbains ordinaires, de déterminer quelle combinaison de moyens est la bonne pour une ville donnée, en cherchant à appliquer les enseignements tirés du présent document. Comment choisir la bonne combinaison et déterminer la priorité avec laquelle mettre en œuvre les mesures ? C'est une question à laquelle seule la ville elle-même peut répondre par l'analyse et la réflexion sur ses points forts, ses points faibles, ses vulnérabilités et ses ressources.

27. L'adoption et la contextualisation des 15 axes stratégiques définis ci-dessous permettront aux villes de la région non seulement de surmonter les réalités existantes, mais aussi de définir des modèles de développement futur qui assureront un développement urbain durable pour les décennies à venir tout en répondant aux besoins des populations urbaines en expansion :

a) Intégrer les objectifs de durabilité et de qualité de vie dans la planification urbaine afin d'assurer la pérennité des investissements publics et privés dans les villes ;

b) Coproduire avec les citoyens des solutions de planification urbaine qui mettent en adéquation l'investissement technologique et des ressources appropriées des collectivités locales ;

c) Définir des stratégies spécifiques de régénération et de croissance urbaines propres à optimiser la collaboration entre les villes et les campagnes et entre les villes et les régions qui stimule la durabilité et l'investissement ;

d) Intensifier l'utilisation de solutions fondées sur la nature et les infrastructures résilientes dans le cadre de la planification intégrée des villes et des changements climatiques ;

e) Comprendre l'économie informelle et encourager les pauvres vivant en zone urbaine à devenir des agents du changement aux fins de la mise en œuvre de mesures propres à favoriser la résilience des villes ;

f) Créer et renforcer les partenariats afin de mobiliser davantage l'attention et davantage de ressources sur les stratégies de résilience urbaine à long terme propres à briser les cloisonnements entre les acteurs nationaux, infranationaux et locaux ;

g) Utiliser les sources de mégadonnées pour relier les communautés, les villes et les régions et pour améliorer la culture technologique des autorités locales ;

h) Améliorer la gouvernance urbaine intelligente au niveau des systèmes, des institutions et des acteurs des villes afin de remédier aux inégalités et de prendre des décisions de planification plus éclairées et plus intégrées ;

i) Encourager les entreprises technologiques à faire preuve d'un plus grand sens civique et à créer des solutions durables de ville intelligente avec des entreprises sociales ;

j) Adopter des dispositifs de cybersécurité dans le cadre de la planification du développement des infrastructures urbaines, tant numériques que physiques ;

k) Élaborer des plans d'investissement dans la mobilité intelligente qui donnent la priorité aux solutions de mobilité urbaine durables des citoyens ;

l) Multiplier les mécanismes de financement des villes intelligentes viables en favorisant les partenariats intersectoriels et les plateformes permettant aux entreprises de s'associer pour mieux répondre à la demande ;

m) Développer les partenariats public-privé et les programmes communautaires pour aller vers des solutions de financement du logement adaptées aux besoins locaux ;

n) Adopter des mécanismes de financement de l'acquisition de terrains qui tirent parti de la croissance urbaine pour construire des infrastructures urbaines centrées sur la population ;

o) Introduire un système de taxes pour lutter contre les embouteillages et de redevances environnementales pour améliorer la qualité de l'air dans les villes.

28. La concrétisation du projet futur de villes ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables nécessitera de prendre des mesures ciblées sur les priorités thématiques détaillées dans le présent document. Les stratégies auxquelles tous les acteurs urbains doivent contribuer sont claires ; il s'agit notamment de :

a) Planifier les bases d'un avenir durable : toutes les villes doivent renforcer leurs capacités, adopter des processus de planification inclusifs et élaborer des plans, notamment d'investissement, à long terme qui tiennent effectivement compte de la croissance urbaine, des objectifs de qualité de vie, des implications en matière de ressources et des approches intelligentes ;

b) Se prémunir contre les risques futurs : pour assurer une croissance et un développement durables, il est essentiel que les villes adoptent des stratégies de résilience qui brisent les cloisonnements en matière de gouvernance afin d'améliorer l'efficacité des politiques, qu'elles offrent des possibilités de multiplier les systèmes d'infrastructure fondés sur la nature et mobilisent les pauvres des villes en tant que fournisseurs de solutions pour se prémunir contre les chocs et les situations de stress potentiels, notamment les catastrophes naturelles, l'élévation du niveau des océans et les phénomènes extrêmes et leurs conséquences éventuelles, telles que les déplacements à l'intérieur du pays et d'autres formes de migration ;

c) Tirer parti des technologies de pointe pour développer des villes intelligentes centrées sur les personnes ; les responsables municipaux doivent élaborer des feuilles de route pour villes intelligentes dans les différents systèmes urbains, qui tiennent compte des innovations technologiques, réduisent la fracture numérique, soutiennent une mobilité intelligente et accessible et intègrent les points de vue des parties prenantes locales en matière d'égalité des sexes, tout en assurant leur sécurité ;

d) Mobiliser des sources de financement pour investir dans des solutions urbaines durables : les collectivités locales doivent avoir accès à des outils d'investissement innovants ou les adopter, notamment des instruments de récupération des plus-values foncières, des partenariats public-privé et des modèles de redevances pour l'utilisation des ressources environnementales, qui peuvent servir de leviers importants pour promouvoir les investissements qui ont un impact économique et créent une plus-value à long terme pour les citoyens, les entreprises et la ville dans son ensemble.

29. La portée de ces concepts peut sembler à première vue impressionnante, mais ces quatre grands domaines sont ceux que les villes doivent maîtriser si elles veulent atteindre les objectifs de développement durable et ceux du Nouveau Programme pour les villes au cours des dix prochaines années. Quel que soit le stade de progression d'une ville, il n'est jamais trop tard pour s'engager sur la voie du développement durable.

### **C. Coopération régionale aux fins du développement urbain durable**

30. Le septième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation a jeté les bases d'un cadre de coopération régionale sur le développement urbain durable en créant la Plateforme de Penang pour une urbanisation durable, qui sert de tribune multipartite orientée vers l'action afin de mettre en œuvre les résultats du Forum et les engagements pris à cette occasion et de concrétiser la vision d'un avenir du développement urbain durable dans la région (voir encadré 2).

## Encadré 2

**Passer des promesses aux actes : le septième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation**

Le septième Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation s'est tenu à Penang (Malaisie) du 15 au 17 octobre 2019. Organisé tous les quatre ou cinq ans, ce forum est le plus grand rassemblement régional d'acteurs urbains. Le septième Forum a été organisé conjointement par la CESAP, ONU-Habitat, Urbanice Malaysia, le Ministère du logement et des collectivités locales de Malaisie, le Conseil municipal de l'île de Penang et le gouvernement de Penang. Il a servi de plateforme régionale multipartite aux participants pour qu'ils puissent partager les meilleures pratiques en matière de développement urbain dans des domaines sensibles et émergents. Des spécialistes et des leaders d'opinion des gouvernements nationaux et locaux, du secteur privé, des communautés de recherche et de la société civile ont été invités à donner leur avis sur des solutions d'urbanisation à l'épreuve du temps. Le Forum a permis de lancer des actions communes et de multiplier les partenariats efficaces pour un développement urbain durable dans la région et a servi de tribune pour le lancement de la publication *The Future of Asian and Pacific Cities*.

Le Forum a rassemblé plus de 5 000 participants de 60 pays, dont 30 pays de la région de la CESAP, parmi lesquels des ministres, des maires et d'autres responsables gouvernementaux, des représentants du monde universitaire, du secteur privé, de la société civile et d'organisations internationales ainsi que des spécialistes des questions urbaines, des dirigeants locaux, des personnes âgées et des jeunes pour discuter des problèmes persistants et émergents liés au développement urbain durable dans la région Asie-Pacifique, et en particulier des questions prioritaires sur lesquelles repose la mise en œuvre du Programme 2030 et du Nouveau Programme pour les villes.

Le Forum s'est conclu par des déclarations d'actions de la part de différents groupes de parties prenantes et par des engagements volontaires concrets de la part de divers organismes locaux, nationaux et mondiaux en faveur des villes, dont les progrès seront examinés lors du huitième Forum.

31. La Plateforme de Penang pour une urbanisation durable a donné lieu à une alliance de 15 partenaires<sup>16</sup> appelés à mettre en œuvre un programme d'action dans les quatre domaines suivants :

a) Élaborer et mettre en œuvre des cadres d'action communs pour le développement urbain durable dans des villes sélectionnées. Les membres de la Plateforme sont convenus de travailler ensemble dans les villes en question pour harmoniser, aligner, simplifier et coordonner leur aide dans le cadre d'un programme d'appui aux villes qui soit unifié et adapté. Cette approche permettra de remédier à la fragmentation et de créer des possibilités d'appui synergétique aux villes. La Plateforme aide les villes à produire des évaluations locales volontaires afin d'accélérer la prise de mesures au niveau local et d'accroître la cohérence de ces mesures avec les processus nationaux de suivi et d'évaluation du Programme 2030 ;

<sup>16</sup> Membres actuels : CESAP ; PNUD ; ONU-Habitat ; Urbanice Malaysia (présidence) ; Réseau asiatique pour le droit au logement ; Conseil municipal de l'île de Penang ; Réseau régional de collectivités locales pour la gestion des établissements humains (CityNet) ; Forum des administrations locales du Commonwealth ; Programme de coopération urbaine internationale de l'Union européenne ; Commission Huairou ; ICLEI-les gouvernements locaux pour le développement durable ; Fondation Rockefeller ; Cités et gouvernements locaux unis – Asie-Pacifique ; Institut des stratégies environnementales mondiales et 100 Resilient Cities.

b) Fournir une assistance technique, des services de renforcement des capacités et des moyens de sensibilisation sur mesure afin d'adapter les meilleures pratiques et les meilleurs modèles mondiaux aux villes de la région Asie-Pacifique. Les membres sont convenus d'élaborer un ensemble coordonné de mesures de soutien technique et de renforcement des capacités afin de donner aux villes les moyens de s'approprier et de mettre en œuvre les meilleures pratiques et les meilleurs modèles mondiaux. Le cas échéant, les membres préconiseront également l'adoption, aux niveaux national et régional, de modèles et de pratiques qui ont fait leurs preuves. Dans le cadre de l'Académie des maires pour le développement urbain durable en Asie-Pacifique, les maires nouvellement nommés et élus de plus de 15 villes sélectionnées ont été formés à intégrer le développement durable dans leurs plans, actions et investissements urbains à long terme, sur la base des meilleures pratiques internationales ;

c) Faciliter l'accès à des financements mobilisateurs, au moyen de mécanismes de financement locaux conventionnels et innovants. Les membres de la Plateforme de Penang pour une urbanisation durable mettront en relation les villes et les communautés avec des bailleurs de fonds publics et privés, ayant des engagements communs pour renforcer la résilience et la durabilité. La Plateforme fournit des connaissances sur les instruments de financement innovants pour les gouvernements infranationaux, y compris le financement de l'acquisition de terrains, les partenariats public-privé et les systèmes de taxes à la pollution ;

d) Mener des recherches orientées vers l'action et produire des données factuelles pour favoriser l'échange et l'apprentissage de nouvelles solutions de développement urbain durable. Les membres de la Plateforme de Penang pour une urbanisation durable sont convenus de travailler de concert avec les villes pour recenser les domaines prioritaires dans lesquels il existe des lacunes en matière de données et de pratiques et pour promouvoir des programmes pilotes, des études, des échanges et d'autres méthodes visant à combler ces lacunes et à éclairer les pratiques et les politiques urbaines à tous les niveaux. En s'appuyant sur les connaissances orientées vers l'action contenues dans la publication intitulée *The Future of Asian and Pacific Cities*, la Plateforme soutient les programmes sous-régionaux de développement urbain durable par cette approche, tels que le Nouveau Programme pour les villes du Pacifique et la Stratégie d'urbanisation durable de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

#### **IV. Questions portées à l'attention de la Commission**

32. Les États membres sont invités à examiner le présent document en vue de prendre des mesures sur les points suivants :

a) Fournir des orientations et faire des suggestions concernant l'intensification des travaux du secrétariat sur le développement urbain durable en tant que moyen d'accélérer la mise en œuvre de mesures au niveau local aux fins du Programme 2030 dans la région Asie-Pacifique ;

b) Fournir des orientations et faire des suggestions sur la façon de tirer le meilleur parti de la coopération régionale en vue d'accélérer le développement urbain durable au niveau national, notamment avec le soutien de plateformes régionales telles que la Plateforme de Penang pour une urbanisation durable.